

# PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion : vendredi 8 décembre 2023 à 18h30 - à l'Astragale

Présidence : Daniel FONTENIAUD

Présents : Patricia BEAURENAUD - Stéphane BONARDOT - Luc BRUDER - Christophe CAILLIET - Jean-Marie COPPI - Roland COQUARD - Jean-François GONDELLIER - Marylin GRANVOINNET - Dominique GUYON (représentant Daniel DURAND) – Thierry MUNINGER - Michel NAGEOTTE - Christian PERDU - Christian RENIER - Daniel ROLET - Emmanuel SAILLARD - Michel SORNAY - Thierry WANIART - Haithem ZAIED

Excusés : Daniel DURAND (*représenté par Dominique GUYON*) – Fabrice JACQUES - Christophe NOGUES – Joëlle PARISOT – Philippe PRUDHON - Jacques QUANTIN (*donne pouvoir à Marylin GRANVOINNET*) - Alain RICHARD (*donne pouvoir à Jean-Marie COPPI*) - Nicolas VUILLEMIN (*donne pouvoir à Roland COQUARD*) - Bernard PAUTONNIER (*donne pouvoir à Christian RENIER*) - Françoise VALLET

Assistent à la séance : Pierre-Marie DANDRAU – René FRANQUEMAGNE - Laurent KLIMCZAK - Sébastien IMBERT - Vincent SZMATULA (*par visioconférence*)

Au préambule, les membres du Conseil d'Administration adressent leurs plus sincères condoléances à :

- A la famille et aux proches de Jean GARNAULT, ancien Président de la Ligue de BOURGOGNE de Football, ancien Trésorier de la FFF, Président de la section football de l'AJ Auxerre et ancien chef de délégation pour la Fédération française de football à l'occasion de plusieurs compétitions internationales, suite à son décès,
- Laurent et Pierre BOLLET, respectivement Président de l'UNAF Régionale et membre de la CRA, pour le décès de leur frère,
- Joël ROCHERIEUX, membre de la Commission Statuts et Règlements, pour le décès son frère.

Le Conseil d'Administration se réjouit de la nomination de Jacques QUANTIN en tant que Président de la Commission de la Coupe de France, de la nomination d'Alain RICHARD comme membre de cette même commission et leur adresse leurs sincères félicitations.

Il félicite également :

- Peggy SEURAT pour son nouveau poste de Préparatrice Physique des arbitres et assistantes fédérales féminines auprès de la Direction de l'Arbitrage de la FFF.
- Corentin BRUYAS, salarié de la Ligue à l'IR2F, recruté en tant que CTD DAP au sein du District de CÔTE D'OR en remplacement de Peggy SEURAT.

## 1 – APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

- **Réunion du Conseil d'Administration en visioconférence du 16.11.2023, publié le 24.11.2023**  
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité
- **Réunion du Conseil d'Administration électronique du 22.11.2023, publié le 5.12.2023**  
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

## 2 – INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

### 2.1 – LICENCES AU 8 DÉCEMBRE 2023

Daniel FONTENIAUD présente les statistiques au niveau des licences de date à date entre le 8 décembre 2022 et le 8 décembre 2023. Il indique une hausse de 9,1% dans le cadre de l'enregistrement par rapport à l'année dernière avec 100.675 licences enregistrées à ce jour. (**Annexe 1**)

La Ligue vient donc de dépasser la barre des 100.000 licences, ce qui est un fait historique. La Ligue mettra en valeur 2 jeunes licenciés, les 100 000<sup>ème</sup> et 100.001<sup>ème</sup> licenciés en faisant une interview de ces derniers, en les invitant à la Soirée des Bénévoles la plus proche de chez eux et en diffusant un Communiqué de Presse.

### 2.2– BILAN FIA IR2F - 1ERE SESSION DE LA SAISON 2023/24

Daniel FONTENIAUD présente le bilan des Formations Initiales en Arbitrage (FIA) qui se sont déroulées du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 novembre dernier (**Annexe 2**)

Ces chiffres sont en augmentation par rapport à la saison 2022/23 qui était déjà une année record. Laurent KLIMCZAK souhaite féliciter et remercier l'ensemble des formateurs des 7 CDA.

Une réunion du Statut de l'Arbitrage est programmée le jeudi 18 janvier prochain. Les clubs seront informés de leur situation et des dates des prochaines FIA.

### 2.3 – ÉLECTIONS CSE

Christian PERDU informe les membres du Conseil d'Administration du lancement du processus de renouvellement des mandats des représentants du Personnel. Il indique que la réunion avec les syndicats en vue de la rédaction du protocole d'accord pré-électoral est programmée le mercredi 13 décembre prochain. Les dates qui devraient être validées lors de cette réunion sont les suivantes : 1<sup>er</sup> tour de scrutin : le lundi 8 janvier 2024 ; 2<sup>nd</sup> tour de scrutin (*si nécessaire*) : le vendredi 19 janvier 2024.

### 2.4 – PRÉSENTATION DES TEXTES SOUMIS AU VOTE DE L'AG FFF DU 16.12.2023

Jean-Marie COPPI présente les principaux textes qui seront soumis au vote de l'Assemblée Fédérale du 16 décembre prochain. Ces documents sont transmis aux membres du Conseil d'Administration.

### 2.5 – DOSSIERS C.N.O.S.F

Jean-Marie COPPI présente les avis rendus par le CNOSF dans le cadre des dossiers qui opposaient la Ligue à l'AS MAGNY et au club de JURA SUD dans le cadre du Statut de l'Arbitrage.

## 3 – CNOSF – CONCILIATION - DOSSIER DE CHEVIGNY-ST-SAUVEUR

Daniel FONTENIAUD fait part de la requête de CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR sur lequel une décision est à prendre. Cette demande a été déclarée irrecevable par le CNOSF car hors délai. Le conciliateur du CNOSF précise que, concernant ce dossier relatif au Label, des modalités de mise en place d'une conciliation facultative est possible. Après différents échanges, le Conseil d'Administration refuse à la majorité la mise en place de cette conciliation facultative.

## 4 - PLAN D' ACTIONS FINANCIER – 2023/24

Daniel FONTENIAUD et Christian PERDU présentent le plan d'action financier pour la saison 2023/24. Il est rappelé les éléments présentés lors de la dernière Assemblée Générale le 4 novembre dernier. Un retour est effectué sur le séminaire qui a réuni les élus du BUREX et les Managers le 9 novembre dernier à l'Astragale pour travailler sur ce plan d'action, ainsi que les éléments post séminaires. Il reprend également les éléments de risques et insiste sur les actions de contrôle et de suivi mises en place. Il précise enfin le nécessaire engagement de chacun, élus, présidents et membres de commissions, managers dans ce plan.

## 5. – SPORTIF

### 5.1 – MODIFICATION DES CALENDRIERS

Suite à la modification des dates des finales de coupes régionales, Michel NAGEOTTE présente le projet de modification des Calendriers Seniors Masculins (**Annexe 3**), des Féminines (**Annexe 4**) et des Jeunes Masculins (**Annexe 5**).

Le Conseil d'Administration valide ces modifications à l'unanimité.

### 5.2 – VALIDATION DES DOTATIONS COUPES RÉGIONALES – 2023/24

Pierre-Marie DANDRAU présente le projet de Dotations des Coupes Régionales pour cette saison. Après différents échanges, le conseil d'administration valide ces dotations.

## 6 – CONTRÔLE DES JOUEURS SUSPENDUS AU NIVEAU RÉGIONAL (DEMANDE DU DISTRICT DU JURA)

Michel SORNAY souhaite la mise en place du contrôle des joueurs suspendus au niveau régional chaque semaine, et ce, afin de :

- Faire respecter les décisions prises par les Commissions de Discipline
- Garantir l'équité sportive
- Respect du rôle de l'arbitre

Daniel FONTENIAUD précise qu'il n'y a aucun texte, ni aucunes consignes fédérales qui obligent ou encouragent les instances à contrôler les joueurs suspendus et que seules trois Ligues ont mis en place ce type de contrôle. Deux Ligues le font avec le concours de salariés. Mais cela nécessite une étude en interne en BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ afin de savoir comment apporter une réponse positive, alors que la Ligue va se séparer prochainement d'un collaborateur sans le remplacer. Les conclusions de l'audit organisationnel en janvier pourraient apporter des réponses. L'autre solution serait de confier cette mission aux bénévoles de la Commission Régionale de Discipline.

Jean-Marie COPPI propose de mettre en place trois ou quatre contrôles aléatoires durant la saison. Cette proposition sera également mise à l'étude afin de déterminer les moyens techniques et humains.

Une étude va donc être menée dans les prochaines semaines pour déterminer la faisabilité de ce contrôle.

## 7 – AGENDA

La réunion du Bureau programmée le 12 décembre 2023 est reportée au mardi 9 janvier 2024.

La réunion du Conseil d'Administration programmée sous réserve le 21 décembre 2023 est supprimée.

**Le Président,**

**Le Secrétaire Général**

**Daniel FONTENIAUD**

**Jean-Marie COPPI**